

# Dans les Centres de technologie avancée, c'est le règne de la débrouille

Les Centres de technologie avancée manquent de financement pour assurer leur entretien sur le long terme. Le statut de leur personnel pose aussi question. Marie-Martine Schyns cherche des solutions.

NATHALIE BAMPS

Si elle bossait dans le privé, Isabelle Lefèvre pourrait facilement gagner 500 à 600 euros net par mois supplémentaires. Mais cela fait maintenant 8 ans que la jeune femme, licenciée en chimie, coordonne le Centre de technologie avancée (CTA) en sciences appliquées de Namur. Elle est engagée sous contrat APE (aide à la promotion de l'emploi), couramment utilisé dans l'enseignement. Mais qui reste précaire. Un délai de préavis de 7 jours, un salaire inférieur aux barèmes universitaires, une crainte constante que les subsides disparaissent sous les coupes budgétaires.

Sous ce statut incertain, elle fait un job exigeant, l'obligeant à être au four et au moulin, et pallier le manque de moyens financiers. Isabelle Lefèvre gère l'administratif (la publicité auprès des écoles, les plannings de formation, les contacts, la gestion des stocks, la réception des commandes...), comble le manque de formateurs («je ne suis pourtant pas censée le faire», dit-elle), et joue le réparateur de service et la technicienne de maintenance pour les machines de pointe du Centre. «Ce travail-là, on le fait tous les jours, avec les trois formateurs du Centre. On n'a pas le choix, c'est nous qui devons assurer le bon fonctionnement des machines.»

Détrompez-vous, Isabelle Lefèvre ne se plaint pas. Ce CTA, c'est son bébé. Elle l'a vu naître dans les greniers du collège Saint-Servais. Le projet a démarré en 2009, pour accueillir les premiers groupes d'étudiants en septembre 2013. Du matériel de pointe, un bioréacteur industriel, des incubateurs, des microscopes high-tech,

une unité de production bioéthanol «miniature». L'ensemble des équipements pèse 840.000 euros. Il y a intérêt à en prendre soin. Sans compter qu'il faut aussi acheter les consommables, la matière première qui servira aux expériences scientifiques. «Dans la biotech, cela coûte excessivement cher, dit Emmanuel Jourdan, formateur à temps partiel au CTA namurois. Il n'y a qu'à voir le budget que les entreprises pharma consacrent à la recherche...» Le microbiologiste passe donc des heures à fabriquer lui-même les centaines de boîtes de Petri pour les formations. Une boîte de Petri achetée «clé sur porte», c'est 1,5 euro. Fabriqué des mains d'Emmanuel, cela reviendra à 15 cent...

## Bouts de chandelle

Ces économies à la petite semaine, les gestionnaires du Centre les consacreront à remplacer le matériel défectueux. Si c'est possible... Car les machines coûtent parfois des prix astronomiques. Quand le moteur de son bioréacteur a lâché, Guy Brunin, l'autre formateur du Centre, l'a réparé avec un... moteur d'essuie-glace. Inventivité et débrouille.

Récemment, le CTA de Namur a reçu une réponse positive à l'appel à projets lancé pour le remplacement de matériel (financé par le Feder). «Nous avons obtenu 64.000 euros, nous en espérons 200.000...», déplore Isabelle Lefèvre.

L'argent pour faire tourner ces Centres manque cruellement. Le CTA de Namur reçoit un subside de 25 euros par étudiant accueilli, mais le coût réel de la journée de formation est de... 60 euros. Cette réalité est pointée régulièrement par l'opposition MR au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. «De ce qui nous revient du terrain, les budgets alloués à la maintenance préventive et curative des CTA seraient insuffisants, voire inexistant», indique la députée MR Valérie De Bue.

## Solution en vue?

En réponse, la ministre cdH de l'Enseignement Marie-Martine Schyns s'est dite consciente du problème. «Jusqu'à présent, seul un budget destiné au financement des consommables et de la maintenance journalière a été prévu. Il s'avère insuffisant. Nous cherchons d'urgence une solution, a-t-elle déclaré en commission Éducation. L'Inspection des Finances aurait déjà recalé, suite à l'élaboration du budget 2017, le fonds budgétaire imaginé pour la maintenance des CTA. «Nous cherchons une autre formule», assure Marie-Martine Schyns.

L'autre problème à régler d'urgence, c'est celui du statut des coordinateurs des Centres, qui provoque à certains endroits un turnover important. C'est notamment le cas à Anderlecht, où les coordinateurs tiennent difficilement plus d'un an. Avec les soucis que cela entraîne en termes de continuité et d'efficacité dans la gestion. Sans compter les dépenses que cela provoque: former un coordinateur coûte en effet entre 50.000 et 100.000 euros, nous dit-on. S'il change tous les ans, en quelques années, on aura mangé l'équivalent du budget consacré à l'ouverture du CTA. C'est ballot...

## Améliorer le statut

Au Parlement toujours, Marie-Martine Schyns a expliqué que ce statut des coordinateurs de Centre était en question depuis 2013. «La précarité de leur statut et la difficulté de recruter des formateurs compétents expliquent certains dysfonctionnements. Mais les représentants des réseaux enseignants ont rejeté les propositions faites dans le passé pour améliorer ce statut.»

Marie-Martine Schyns espère parvenir rapidement à débloquer le dossier. «L'élaboration d'une solution est en cours mais pas finalisée. Nous espérons venir, en septembre, avec une solution concernant les formateurs», a-t-elle déclaré en commission. L'une des pistes serait de lier cette problé-

matique à la diversification de la carrière des enseignants du qualifiant imposée par les projets du Pacte d'excellence.

## ZOOM

CTA, C'EST QUOI?

Les Centres de technologie avancée (CTA) ont été créés pour mettre à disposition de l'enseignement qualifiant des outils de pointe que les écoles ne pourraient pas se payer. Ils accueillent des étudiants venus des écoles techniques et professionnelles pour des modules courts. Pour 20%, les CTA accueillent aussi des chômeurs en formation. On compte actuellement 29 CTA en Fédération Wallonie-Bruxelles, et 27 millions ont déjà été mobilisés dans ces centres. Le financement vient à 50% du fonds européen Feder.

**«Seul un budget destiné au financement des consommables et de la maintenance journalière a été prévu. Il s'avère insuffisant.»**

MARIE-MARTINE SCHYNS

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT